FDC 70 - EXAMEN UNIQUE DU PERMIS DE CHASSER 2021

Planning prévisionnel sous réserve de modifications - Ceci n'est pas une convocation

	1ère session 2021	2ème session 2021	3ème session 2021	4ème session 2021
FORMATION Théorique obligatoire à Noidans les Vesoul deux vendredis de 17h à 20h30	Vendredi 2 avril et Vendredi 9 avril	Mercredi12 mai et Vendredi 21 mai	Vendredi 13 août et Vendredi 20 août	Vendredi 3 septembre et Vendredi 10 septembre
FORMATION Pratique obligatoire à Noroy le Bourg Une journée de 8h30 à environ 16h00	Entre le 20 et le 22 ou entre le 26 et le 29 avril	Le 17 et le 18 mai ou entre le 25 et le 28 mai	Entre le 18 et le 20 août ou entre le 23 et le 26 août	Entre le 15 et le 17 ou entre le 20 et le 23 septembre
RÉVISION Pratique facultative à Noroy le Bourg de 8h30 à 12h ou de 13h30 à 16h	30 Avril	31 Mai	27 août	24 septembre
EXAMEN UNIQUE **Pratique et théorique** à Noroy le Bourg 45 minutes	Soit le 3, 4, 5, 6 ou 7 mai	Soit le 1, 2, 3, ou 4 juin	Soit le 30 ou 31 août ou 1er, 2 ou 3 septembre	Soit le 27, 28, 29, 30 septembre ou le 1er octobre